



Fédération Française de CycloTourisme



À vélo tout est plus beau

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Du CoDep FFCT 46 dimanche 17 novembre 2019 (FIGEAC salle Marie LABORDE)

Comité Départemental du LOT

Membres du Codep :

Bernard ALZAGA ; Pascal LEGLAIVE ; Guy LILLE ; Roland MANGIN ; Stéphane MARINÈCHE ; Philippe MAURICE ; Philippe MOULÈS ; Jean-Paul PÉRIÉ ; Didier VIALETTE.

Instances FFCT :

Coreg : M. Philippe DEVEAUX (Président du CoReg Occitanie).

FFCT : Excusée.

Instances Départementales :

Ville de FIGEAC : M. André MELLINGER (Maire).

ADT : Marie-Cécile KUYLLE (Sports pleine Nature).

CDOS : Excusé.

Grand FIGEAC : Roland GAREYTE (Sports).

Canton FIGEAC-Est ; FIGEAC Ouest : Excusés.

Conseil Déptal : Catherine PRUNET (Vice-présidente, Vie Associative, Sport et Culture).

Les Clubs :

Cahors : Gérard CONÉJÉRO ; Guy FAURE.

Luzech : Paul BATTUT ; Philippe MOULÈS ; Jean-Louis TRASSOUDAIN.

Gourdon : François ALONZO ; Josiane BORDES ; Patrick BROUQUI.

Figeac : Josiane ALLIN ; Roland BRIFFOTAUX ; Marcel BRAULT ; Serge MARUEJOULS ; René PÉNARANDA ; Jean-Claude SUC ; Didier VIALETTE.

Leyme : Max COUDERT ; Alain VAYSSIÉ.

Souillac Cyclisme : Maryse DARNIS.

Prayssac : Absent.

Gramat : Eliane CHARTAGNAC ; Pierre CHARTAGNAC ; André DELMAS.

Linac : Maurice GAUTIÉ. Claude LHERMIE ; Guy LILLE ; Suzanne LILLE ; Michel VIGNAIS.

Bagnac-sur-Célé : Marie-Agnès BERGÉ ; Michel BERGÉ. Françoise FAU ; Jacques FAU ; Michel LARINIER.

ASPTT Cahors : Absent.

Rouffilhac : Excusé.

Strenquels : Malik BAYOU ; Pascal LEGLAIVE.

Carluçet : Absent.

Salviac : René CUMER ; Jean-Paul PÉRIÉ ; Bernard ALZAGA.

Labastide-Marnhac : Blaise BERGESIO.

Saint-Sozy : Jean-Marc BAFRET ; Pierre DEMARET.

Martel : Régis VILLETTE ; Roger ANDRAL.

Saint-Céré : Absent.

Saint-Pierre-Lafeuille : Brigitte BARBAREAU ; Camélia KAJTOR ; Lawary KENNOUDA ; Damien LAVERGNE ; Sylviane LECLERC ; Didier LHERM ; Louis LHERM ; Roland MANGIN ; Stéphane MARINECHE ; Claude MURAT ; Stélian NOISIER ; Eric VAN TENDELOO.

Individuels : Philippe MAURICE.

Présidents d'honneur : Serge FABRE (Absent) ; Michel PONCHET (Excusé).

Instances Régionale :

C. R. : Excusé.

Ligue Contre le cancer :

LCC CD46 : Excusé.

1) Accueil et allocutions de bienvenue

Roland Briffotiaux, président de l'AC FIGEAC, accueille l'assemblée en souhaitant la bienvenue et une bonne AG à chacun des participants.

Bernard ALZAGA présente les différentes personnalités invitées et excuse celles qui ont été retenues par ailleurs.

2) Rapport moral

Bernard ALZAGA rappelle qu'une nouvelle équipe prendra les rênes du Comité Départemental dans un an, à la fin de la mandature et souhaite que la transition se fasse en douceur en profitant de cette dernière année de mandat.

Il se réjouit de la qualité des relations avec le conseil départemental et l'ADT qui reconnaissent notre savoir-faire dans le domaine des sports nature.

L'Office de Tourisme de la communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, dans le cadre du label Territoire-Vélo, a proposé 5 Cyclodécouvertes® accompagnées par une salariée de l'OT et 1 moniteur FFCT. Également, un premier tronçon de la voie verte de la vallée du Lot sera ouvert en 2020 sur le territoire.

Le Président du Codep regrette la fermeture de la base VTT d'Auzole après celle, déjà plus ancienne, de Figeac et se réjouit du développement de celle du Mas de Saboth qui a eu son label en début d'année.

En conclusion, il rappelle que, l'avenir des clubs et du comité exige que l'accueil des nouveaux soit encore et toujours notre priorité et que cela passe aussi par la formation.

3) Rapports d'activité des différentes commissions

Les Effectifs (présentation Bernard Alzaga)

Les effectifs lotois, en hausse en 2019 par rapport à 2018, chez les hommes (529 contre 490) et les jeunes (65 vs 56) et stables chez les féminines (94 vs 93, mais +15 sur 3 ans) retrouvent les niveaux de 2015.

Le succès du séjour lotois permet à ces dames de se retrouver entre elles et de voir le vélo autrement.

La Communication (présentation Bernard Alzaga)

Bernard Alzaga présente les pages d'accueil du site internet (lot.ffct.org) et de Facebook (lot. cyclotourisme) et déplore que les clubs ne s'accaparent que trop peu ces outils de communication mis à leur disposition.

Il regrette également que les sports nature soient largement sous représentés dans les médias en raison de l'absence de classement.

Le Calendrier (présentation Guy Lille)

Guy Lille présente le calendrier des différentes organisations départementales organisées par le Codep et par les clubs. Les 2 premières (Pause galettes à Espédaillac et rencontre crêpes à Linac) n'en seront qu'à leur 3^{ème} édition mais elles ont déjà trouvé leur place dans ce calendrier très fourni.

La Formation (présentation Stéphane Marinèche)

La FFCT, délégataire d'état pour l'activité de cyclotourisme se doit d'avoir une politique de formation de ses cadres. Elle est reconnue comme organisme de formation et tous les stages inscrits et organisés dans le cadre du plan de formation fédéral peuvent bénéficier des avantages liés à la formation continue.

La formation n'est pas réservée aux cadres des écoles de cyclotourisme même si la filière « Educateurs » est la plus connue. La commission fédérale propose des formations qualifiantes pour tous les cyclotouristes licenciés (dirigeants ou pratiquants) désireux de parfaire leurs connaissances afin d'animer les clubs ou de gérer une structure.

6 animateurs club ont été formés en 2019 et 5 autres l'ont déjà été sur l'exercice 2020

Une question de Bernard Alzaga à propos de la ligne « Diplômes Professionnels » du document présenté (voir annexes) a été l'occasion pour Philippe Deveaux de donner des précisions sur les diplômes permettant d'ouvrir une structure professionnelle de mobilité à vélo et sur la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Vélo Collège (présentation Bernard Alzaga)

Cette action, menée avec le Conseil Départemental, a pour but d'évaluer le savoir rouler des jeunes en sixième. 300 élèves de 6 collèges sont évalués tous les ans. Le constat a ainsi pu être fait que le savoir-rouler à vélo des jeunes s'est dégradé depuis 5 ans.

Fort de ce constat, Bernard Alzaga regrette que les dirigeants départementaux de l'Education Nationale ne se soient pas emparés du programme « Savoir Rouler » mis en place par le gouvernement.

Le VTT (présentation Philippe Maurice)

Le comité a décidé de dédommager de 40€/circuit, les clubs qui participent à la veille des 39 circuits VTT, objet d'une convention avec l'ADT et le Conseil Départemental. Cette veille se fait par tiers tous les ans.

Philippe évoque St Cirq Lapopie - Padirac qui s'est déroulée, le 27 octobre, sur l'exercice 2020. Une belle organisation de l'avis unanime des participants, malheureusement trop peu nombreux. Le comité aura dès sa prochaine réunion à statuer sur sa pérennité.

Le projet de la Maxiverte 2021 suit son cours. 600 kms de chemins et sentiers ont été reconnus et validés. Quelques nettoyages sont à prévoir. La reconnaissance par les futures équipes de fléchage débutera en mars (après les veilles VTT)

Les Jeunes (présentation Didier Vialette)

Avec un total de 60 jeunes, le département compte 15 jeunes licenciés de plus qu'en 2018.

Les 2 écoles lotoises ont participé au CDER et au Critérium Départemental qui ont eu lieu sur 1 weekend à Prayssac, les 13 et 14 avril. 5 jeunes ont participé au Concours Départemental d'Education Routière et 17 au Critérium, encadrés par une quinzaine d'adultes. Merci à eux et bravo aux enfants pour leurs bons résultats.

Seule, l'école de Vélo Evasion Nature a participé au weekend régional du Coreg Occitanie à la base de Razisse à Mont Roc dans le Tarn avec 10 jeunes et 4 adultes.

Il n'y a pas eu de participants lotois à la SNEJ, ni au CNER.

Didier regrette le manque d'inscrits au weekend des jeunes qu'il a organisé au camping de Bannac à Martiel (12). Le séjour a dû être annulé. Beaucoup de travail, de temps perdu, d'aller-retour inutiles, ça fait autant de frustrations.

Le CDER et le Critérium départemental 2020 auront lieu sur une journée à Puyjourdes le 19 avril 2020.

Les Féminines (présentation Bernard Alzaga)

Bernard Alzaga revient sur le séjour 2019 du codep qui a rassemblé 25 filles en Corrèze du 24 au 26 mai et présente le programme complet de celui de 2020 qui aura lieu à la Pentecôte (du 30 mai au 1^{er} juin) à Aubusson (voir annexes).

Il évoque également « Toutes à Toulouse » qui se déroulera les 12 et 13 septembre. Philippe Deveaux donne quelques détails et précise qu'il sera fait appel à bénévoles pour sécuriser le parcours dans le centre de Toulouse.

La Sécurité (présentation Jean Paul Périé)

Après avoir évoqué le bilan lotois (quelques chutes sans trop de dommages) pour 2019, Jean Paul aborde le sujet du Vélo à Assistance Electrique (les différences avec un vélo et les limites du VAE)

Il revient aussi sur quelques infractions à vélo et leurs sanction (voir annexes)

Les Grandes Manifestations (présentation Bernard Alzaga)

La prochaine édition de **Pâques en Quercy** se déroulera en 2020 à Cajarc. L'accueil des communes concernées a été chaleureux malgré la proximité des élections municipales.

Le point faible reste la promotion dans les médias locaux pour une manifestation sans classement

Cause Quercy VTT aura pour la 5^{ème} fois le label Maxiverte. Elle se déroulera en 2021 à Puy l'Évêque

La 2^{ème} édition de **St Cirq-Padirac**, après un succès certain sur Facebook, n'a pas trouvé son public.

Bilan 2019 et Budget 2020 (présentation Guy Lille)

Guy présente les différents bilans financiers (bilan consolidé - compte de résultat des grandes manifestations et compte de résultat Codep) et le projet de budget 2020 qui ne suscitent aucune question de l'assistance.

4) Appel à candidature

Pour faciliter la transition avec la prochaine mandature et en raison des 9 postes à pourvoir pour la dernière année du mandat actuel, Bernard Alzaga avait lancé un appel à candidature. Seule Sylviane Leclerc a répondu à son appel.

Bernard la remercie et lui demande de se présenter. Elle précise qu'elle souhaite s'occuper de la commission Féminines dont la responsabilité était assurée par le président depuis la démission de Liliane Capy.

5) La parole aux invités

André MELLINGER, maire de Figeac et **Roland GAREYTE**, représentant le Grand Figeac ayant été contraints d'écouter leur participation à nos travaux, c'est au cours de la présentation des différents rapports d'activité que le maire de Figeac est intervenu.

La base VTT de Figeac n'a pas été abandonnée par manque de volonté de la municipalité mais en raison de sa localisation, trop excentrée. Une nouvelle demande de label sera exprimée dès qu'un nouveau local sera trouvé.

Il encourage les dirigeants actuels à ne pas baisser les bras au moment où les résultats de leurs efforts se font sentir avec l'augmentation du nombre de licenciés

Marie Cécile KUYLLE, précise que, si la subvention a fortement augmentée, c'est uniquement parce que le comité répond parfaitement aux critères de la convention signée avec les fédérations départementales du sport nature.

Elle se félicite des très bonnes relations entre l'ADT et la commission VTT pour le suivi des circuits que nous avons en veille

6) Vote des sociétés

VOTES/ Quorum de 30	EXPRIMABLES	EXPRIMÉS	OUI	NON	NUL
BILAN MORAL 2019	58	46	39	3	4
BILAN d'ACTIVITE 2019	58	46	44	2	
BILAN FINANCIER 2019	58	46	42	3	1
BUDGET PREVISIONNEL 2020	58	46	43	2	1

Candidat au comité/ Quorum de 30	EXPRIMABLES	EXPRIMÉS	Pour	Abstention
Sylviane LECLERC	58	46	34	12

6) Remise des chèques

Veille circuit VTT

Bernard Alzaga donne les noms des clubs et distribue les chèques pour la prise en charge de la veille des circuits VTT de l'ADT

1994	Figeac : Issendolus (2), Assier (4), Assier (5), Gréalou (34)	soit 160,00€
4740	Bagnac : Figeac (11)	soit 40,00€
6367	Strenquels : Cazals (25)	soit 40,00€
6663	Salviac : Souillac (20)	soit 40,00€
8202	Saint-Céré : Bretenoux (15), Sousceyrac (33)	soit 80,00€
8323	Vélo Evasion Nature : Saillac (1), Montcuq (14), Douelle (28)	soit 120,00€
046	CoDep : Saint-Germain-du-Bel-Air (39)	

Toutes et tous à Vélo contre le Cancer

En l'absence du Dr TRICOT, responsable départemental de la Ligue Contre le Cancer, Bernard Alzaga lui remettra directement le chèque de 440,00€, résultat de Toutes et Tous à vélo contre le Cancer qui a eu lieu le 9 juin à St Pierre Lafeuille

7) Remise de Récompenses

Bernard ALZAGA (Président du CoDépFFCT46) remet :

- Mérite du Cyclotourisme à :
 - Roland BRIFFOTAUX, du club AC Figeac
 - Liliane CAPY, du club de l'US Luzech Cyclotourisme. En l'absence de cette dernière, son diplôme lui sera remis par Bernard lors de l'AG du club
 - Olivier Gauthier de Carluçet Vélo Club

Philippe Deveaux (Président du Coreg Occitanie) remet :

- La Reconnaissance Fédérale à :
 - Jean-Pierre CHAPOU, du Club de Cahors Cyclotourisme. En l'absence de ce dernier et précision étant apportée qu'il sera bien présent à l'AG du Coreg, Philippe la lui remettra à cette occasion.
 - Guy FAURE, du Club de Cahors Cyclotourisme pour les efforts déployés par le club dans le domaine des brevets de longues distances
 - Roland MANGIN, du club de Vélo Evasion Nature pour les résultats du club qui couronnent ses efforts en direction des jeunes

- le diplôme de BCN/BPF :

Gérard CONEJERO, du Club de Cahors Cyclotourisme. Cette distinction récompense les efforts de toute une vie de cyclotouriste à sillonner la France à la recherche de 6 points de contrôles par Département. Interrogé longuement par Philippe, Gérard était intarissable sur les nombreuses anecdotes qui ont émaillées ses pérégrinations

Après les félicitations d'usage, le Président remercie tous les intervenants et les participants.

Il clôt l'Assemblée Générale à 12h30 et invite l'assistance au pot de l'amitié avant que chacun ne se rende au restaurant Le Drauzou

Prochaines réunions du comité, le 13 décembre et le 10 janvier à 20h30 à Labastide Murat

Le Président : Bernard Alzaga

Le Secrétaire de séance : Roland Mangin